



AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUILLÉ

Je soussigné, M. Eric MARTIN, Maire de la commune de Vouillé, déclare avoir été informé de la demande d'autorisation n° DA 1726t003462 en date du 27/01/2026 déposée par la SAS CHALVIGNAC pour le passage d'un convoi exceptionnel sur la commune pour le transport de marchandises au départ de Pérignac (17) en destination de Fontaine-le-Dun (76).

J'émet un avis favorable pour le passage de ce convoi par la RD 92 puis la RN 149.

Vouillé, le 18 mars 2026

Eric MARTIN

